

**Compte-rendu de séance Conseil Municipal**

**Séance du 29 mars 2024 18h30**

L’an deux mille vingt-quatre, le vingt-neuf mars à dix-huit heures trente, le Conseil Municipal de la Commune d’ALLONS, régulièrement convoqué, s’est réuni au nombre prescrit par la Loi, dans le lieu habituel de ses séances, sous la Présidence de Mr Christophe IACOBBI

**Présents :** IACOBBI Christophe, GUICHARD Serge, GALFARD Régis, GRIMAUD Josiane,

PAUTRAT Jean Marie, IACOBBI Kevin, MAURIN Patrick

**Excusé** :

AUDIER Bernard

MARTEL Chantal

CAUVIN Claude donne pouvoir à

**Secrétaire :** PAUTRAT Jean Marie

Date de convocation : 18 mars 2024

Approbation du procès-verbal de la séance du 08 mars 2024 – le Procès-verbal est approuvé à l’unanimité 8 voix pour.

**Ordre du jour :**

* Approbation du compte rendu de la réunion CM du 08 mars 2024
* Vote budget 2024 Commune
* Vote budget 2024 Eau et assainissement
* Fongibilité des crédits budgétaires dans le cadre de l’application de la nomenclature comptable M57
* Délibération Autorisant Monsieur Le Maire à signer un Acte Notarié constitution de Servitudes de passage dans les parcelles G 307 et G312
* Questions diverses

----------------------------

* ***Budget 2024 Commune***

APRES EN AVOIR DELIBERE

Le Conseil Municipal

Vote et arrête le budget de la commune 2024

Pour : 8 Contre : 0 Abstention : 0

----------------------------

* ***Budget 2024 Eau assainissement***

APRES EN AVOIR DELIBERE

Le Conseil Municipal :

Vote et arrête le budget de l’eau et de l’assainissement 2024

Pour : 8 contre : 0 abstention : 0

--------------------------------

* ***Fongibilité des crédits budgétaires dans le cadre de l’application de la nomenclature comptable M57***

APRES EN AVOIR DELIBERE

Le Conseil Municipal décide d’autoriser monsieur Le Maire à procéder à des mouvements de crédits entre chapitres à l’exclusions des dépenses de personnels dans la limité de 7.5% du montant des dépenses réelles de chacune des sections.

Pour : 8 contre : 0 abstention : 0

-----------------------------------

* ***Délibération autorisant Monsieur Le Maire à signer un Acte Notarié constitution de Servitudes de passage dans les parcelles G 307 et G312***

APRES EN AVOIR DELIBERE

Le Conseil Municipal autorisant Monsieur Le Maire à signer tout Acte Notarié constitution de Servitudes de passage

Pour : 8 Contre : 0 Abstention : 0

-----------------------------------

La séance est levée à 20h20